



Bureau des délégués de la rentrée

Le mercredi 24 août à 9 heures

Selon les directives de la *Santé publique* qui seront en vigueur à la fin du mois d'août, le BDD de la rentrée pourrait être tenu en présentiel.

***Les modalités de cette rencontre vous seront transmises via d'autres communications.

Veillez vous inscrire à L'APL :

- par téléphone 450-659-5491 ou 438-320-5491
- par courriel (z27_lignery@aplcsq.net)
- via le bouton « inscription »  du site de L'APL (www.lignery.ca) ou en cliquant [ICI](#)

Projet d'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 15 juin 2022;
3. Acceptation des nouveaux membres;
4. Tâche;
5. Sujet de l'heure;
6. Informations;
7. Nouvelles de mon milieu;
8. Questions diverses...

N.B. : **Nous souhaitons que chaque école soit représentée.** Si vous n'avez pas encore élu vos déléguées ou délégués pour 2022-2023, les personnes déléguées en 2021-2022 sont invitées.

Exécutif APL 2022-2023

Martine Provost	Présidente
Guy Poissant	1 ^{er} Vice-président
Kim D'Amour	2 ^e Vice-présidente
Sophie Hébert	Secrétaire générale
Véronique Bourdon	Conseillère A – Secteur Primaire – Sud et Ouest
Isabelle Lapierre	Conseillère B – Secteur Primaire – Sud et Ouest
Hélène Lefebvre	Conseillère C – Secteur Primaire – Sud et Ouest
Sophie Paquette	Conseiller A – Secteur Primaire _ Nord et Nord-Ouest
Jérôme Savoie	Conseiller B – Secteur Primaire _ Nord et Nord-Ouest
Cédric Lessard-Lachance....	Conseiller C – Secteur Primaire _ Nord et Nord-Ouest
Manon Reimnitz	Conseillère – Secteur Secondaire – La Magdeleine
Hélène Renaud	Conseillère – Secteur Secondaire - Ouest
Stephanie Brunette	Conseiller A – Secteur Secondaire – Nord, Sud et Ouest
Jean-Marc Venne	Conseiller B – Secteur Secondaire – Nord, Sud et Ouest
Réal Cayer	Conseiller – Secteurs éducation des adultes (EDA) et formation professionnelle (FP)

Vous changez d'adresse civique, de numéro de téléphone... ou de courriel ?



Afin que nous puissions mettre à jour notre banque de données, nous comptons sur votre collaboration pour nous informer de toute modification de vos coordonnées personnelles (un changement d'adresse civique ou une nouvelle adresse courriel, etc.) en écrivant au z27_lignery@aplcsq.net. Ainsi, vous vous assurez de la réception de vos messages téléphoniques et de vos courriels.

MESSAGE AUX ENSEIGNANTES ET AUX ENSEIGNANTS
SUR LA LISTE DE PRIORITÉ D'EMPLOI

RENCONTRES PRÉPARATOIRES ET SÉANCES DE CHOIX DE POSTE DU MOIS D'AOÛT 2022 – SECTEUR JEUNES		
Rencontres d'information avant les séances de choix de postes du mois d'août. AU BUREAU DE L'APL *		
11 août 2022	> 9 h	Tous les champs du secondaire et le champ 01 secondaire (incluant autisme (AUT) et santé mentale (GSM) primaire et secondaire)
11 août 2022	> 13 h 30	Préscolaire et primaire : champ 02 préscolaire (PRE) et champ 03 général (PGE) incluant art dramatique (ARD) et danse (DAN)
12 août 2022	> 10 h	Spécialiste du primaire champs : 04 anglais (ALS), 05 éducation physique (EDP), 06 musique (MUS), 20 francisation (ACP) et champ 01 primaire (sauf autisme (AUT) et santé mentale (GSM))
 L'APL communiquera avec vous entre le 2 août et le 6 août afin de confirmer votre participation à la rencontre d'information.		
Séances de choix de postes du mois d'août 2022 – CSSDGS – À LA CITIÈRE *		
15 août 2022	> 9 h	Tous les champs du secondaire et le champ 01 secondaire (incluant autisme (AUT) et santé mentale (GSM) primaire et secondaire)
15 août 2022	> 13 h 30	Préscolaire et primaire champ 02 préscolaire (PRE) et champ 03 général (PGE) incluant art dramatique (ARD) et danse (DAN)
16 août 2022	> 10 h	Spécialiste du primaire champs : 04 anglais (ALS), 05 éducation physique (EDP), 06 musique (MUS), 20 francisation (ACP) et champ 01 primaire (sauf autisme (AUT) et santé mentale (GSM))

* Les modalités des rencontres (mode virtuel ou mode présentiel) vous seront acheminées ultérieurement. Surveiller nos publications dans les INFO APL ainsi que dans la correspondance du CSS.

SESSION DE PRÉPARATION À LA RETRAITE



À chaque année, l'AREQ (Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (CSQ)) organise des sessions de préparation à la retraite.

En raison de la situation sanitaire COVID, les modalités des sessions offertes pendant l'année scolaire 2022-2023 (rencontres en visioconférence et/ou en présentiel, nombre de participants permis etc.) sont changeantes mais ont tout de même lieu.

Si vous prévoyez prendre votre retraite d'ici le 1^{er} juillet 2027 et que vous avez de l'intérêt à participer à une éventuelle session, **nous vous demandons de communiquer avec L'APL le plus tôt possible**. Nous prendrons en note le nom des personnes intéressées et communiquerons par la suite avec ces personnes (en respectant l'ordre d'inscription) pour valider, à nouveau, leur intérêt et procéder à l'inscription s'il y a lieu.

Retraits préventifs

- Si votre médecin est d'avis que votre travail comporte des risques, des dangers pour l'enfant que vous portez (torsion, flexion ou extension du tronc, risque de coups, risques chimiques ...), il PEUT demander un retrait préventif.
- Depuis mars 2020, à ces risques seront ajoutés les risques COVID. *Quelle sera la position de la CNESST quant à ces risques à la rentrée ?* Pour le savoir, il faudra déposer une demande et attendre la réponse de la CNESST.



Pour plus d'information sur les retraits préventifs, visitez le site de L'APL (www.lignery.ca) Section → [\[Conventions et droits / Droits parentaux\]](#)



FERMETURE DU BUREAU DE L'APL

le vendredi 24 juin et le vendredi 1^{er} juillet
et aussi

POUR LES VACANCES

du vendredi 8 juillet 2022 à 12 h
au vendredi 29 juillet inclusivement.

Nous serons de retour le lundi 1^{er} août à 9 heures.

Horaire d'été du bureau de L'APL

Juillet 2022	Août 2022	Septembre 2022
1 ^{er} juillet : fermé	*** Le lundi 1^{er} août : de 9h à 17h	<i>Reprise de l'horaire régulier</i>
Du 4 au 7 juillet : de 8h30 à 16h30	Du lundi au jeudi : de 8h à 17h	Du lundi au vendredi : de 8h à 17h
Le vendredi 8 juillet : 8h30 à 12h	Les vendredis : de 8h à 12h	Les vendredis : de 8h à 16h
➤ Cet horaire des heures de bureau est conditionnel aux règles sanitaires en vigueur.		